



AVIS DE CONCOURS

TITRE DU POSTE :	Coordonnateur (trice) du programme du Principe de Jordan
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	Direction des services de santé
CARACTÉRISTIQUES DU POSTE :	Poste à temps plein (37,5 heures / semaine à raison de 7,5 heures par jour, du lundi au vendredi)
RESPONSABILITÉ ET TÂCHES :	<i>La responsabilité principale est de coordonner le programme du Principe de Jordan pour les Services de Santé Masko-Siwin. En tant que guichet unique d'accès au service du programme, le (la) coordonnateur (trice) assure trois fonctions centrales : a) accueille les demandes d'accès des usagers au programme, b) agit à titre d'intervenant pivot (« suivis des suivis ») et c) assure la liaison entre le programme et les autres services, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté. Le (la) coordonnateur (trice) aura à procéder à la diffusion et s'assurer du rayonnement du programme via les différentes plateformes usuelles. Il (elle) doit agir pour protéger l'intérêt supérieur de l'enfant. Il (elle) aura à rédiger des rapports sur les activités du programme dans le respect des échéanciers.</i>
QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES :	<ul style="list-style-type: none">• <i>Diplôme ou attestation d'études collégiales dans un domaine pertinent au poste;</i>• <i>Diplôme ou attestation d'étude secondaire ou professionnel et expérience dans le domaine des relations d'aide sera considérée;</i>• <i>Expérience en gestion constitue un atout;</i>
COMPÉTENCES RECHERCHÉS :	<ul style="list-style-type: none">• <i>Bilinguisme (atikamekw et français);</i>• <i>Maîtrise du français écrit;</i>• <i>Gestion et suivi budgétaire;</i>• <i>Maîtrise de la suite Office de Microsoft;</i>
QUALITÉS PERSONNELLES :	<ul style="list-style-type: none">• <i>Ouverture d'esprit;</i>• <i>Capacité et intérêt à travailler en équipe;</i>• <i>Capacité à planifier et structurer le travail;</i>• <i>Ponctualité et assiduité;</i>• <i>Habilité en communication;</i>• <i>Leadership démocratique.</i>
SALAIRE :	<i>Selon les taux en vigueur au CDAM</i>
DÉBUT DE L'EMPLOI :	Mai 2018
LIEU DE TRAVAIL :	<i>Centre des Services de Santé Masko-Siwin</i>



